

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 1596

présenté par

Mme Perrine Goulet et Mme Josso

-----

**ARTICLE 10**

À la première phrase de l'alinéa 15, après le mot :

« concertation »,

insérer les mots

« de l'ensemble des acteurs concernées, notamment avec les représentants des parents des jeunes enfants ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose d'associer les représentants de parents des jeunes enfants pour l'élaboration du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'accueil du jeune enfant.